

SAS 123 SUNRISE

12 rue Alek Plunian
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Plaquette au 31/12/2025

certifié conforme le 08.07.2026

Frank Grafe

Christian Bertsch-Engel

Signiert von:

0E263D684454418...

DocuSigned by:

0DC62D2AADB843D...



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables
des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paris Île-de-France.

PREMIER MONDE

13 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	7
2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	16
Détail du Bilan	17
Détail du Compte de résultat	19
Liste des immobilisations	20
3. DECLARATIONS FISCALES	21
Déclaration de résultat n° 2065	22
Etats fiscaux n° 2050 à 2059G	24

Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 123 SUNRISE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	375 494
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-11 518

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 02/04/2026

Franck ROSSI
Expert-Comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	308 384		308 384	308 384
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 045		20 045	59 717
Total actif immobilisé (III)	328 429		328 429	368 101
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	105		105	105
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	46 960		46 960	12 567
Total actif circulant (IV)	47 065		47 065	12 672
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	375 494		375 494	380 773

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	57 770	57 770
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 736	2 736
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	146	9 258
Résultat de l'exercice	-11 518	-9 113
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	49 134	60 652
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	130	130
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 733	13 654
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	316 497	306 337
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	326 360	320 121
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	375 494	380 773

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	22 675		18 818		3 858	20,50
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amort. et aux dépréciations						
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>						
<i>Sur immob. : dotations aux dép.</i>						
<i>Sur actif circulant : dotations aux dép.</i>						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	22 675		18 818		3 858	20,50
Résultat d'exploitation (I - II)	-22 675		-18 818		-3 858	20,50
Quote-part sur op. faites en commun						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. et créances actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	21 318		19 865		1 452	7,31
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financière						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	21 318		19 865		1 452	7,31
Charges financières						

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Dotations aux amort. dépréciations et prov						
Intérêts et charges assimilées	10 160		10 160			
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financière						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (VI)	10 160		10 160			
Résultat financier (V - VI)	11 158		9 705		1 452	14,96
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-11 518		-9 113		-2 405	26,40
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
Résultat exceptionnel (VII - VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I + III + V + VII)	21 318		19 865		1 452	7,31
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	32 835		28 978		3 858	13,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 518		-9 113		-2 405	26,40

Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 123 SUNRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 375 494 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 518 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au 31/12/2025, les obligations convertibles en action au sein de la société sont les suivantes :

- SOLAIRE VENTURE ESPARON 1 : 154 546 OC de 1€ de valeur nominale chacune
- SOLAIRE VENTURE ESPARON 2 : 56 588 OC de 1€ de valeur nominale chacune
- SOLAIRE VENTURE ST HILAIRE : 97 250 OC de 1€ de valeur nominale chacune.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	308 384			308 384
- Prêts et autres immobilisations financières	59 717	20 044	59 717	20 045
Immobilisations financières	368 101	20 044	59 717	328 429
TOTAL	368 101	20 044	59 717	328 429

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			20 044	20 044
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			20 044	20 044
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			59 717	59 717
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			59 717	59 717

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 045 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 045		20 045
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	20 045		20 045

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	20 045
Total	20 045

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 57 770,00 EURO décomposé en 57 770 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 326 360 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	130	130		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 733	9 733		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	316 497	316 497		
Produits constatés d'avance				
Total	326 360	326 360		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	316 497			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant	
FOURN. FACT.NON PARVENUES	7 492
INTERETS COURUS A PAYER	130
Total	7 622

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	57 770,00	57 770,00	57 770,00	57 770,00	57 770,00
Nombre d'actions ordinaires	57 770,00	57 770,00	57 770,00	57 770,00	57 770,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 646,83	-3 437,20	-5 308,82	-9 112,61	-11 517,89
Impôts sur les bénéfices	2 342,00	277,00			
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-693,00	-3 714,00	-5 308,00	-9 112,61	-11 517,89
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,01	-0,06	-0,09	-0,16	-0,20
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,01	-0,06	-0,09	-0,16	-0,20
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
27110000 - OCA SOLAIRE VENTURE E	154 546,11		154 546,11	154 546,11
27110001 - OCA SOLAIRE VENTURE E	56 587,52		56 587,52	56 587,52
27110002 - OCA SOLAIRE VENTURE ST	97 250,12		97 250,12	97 250,12
	308 383,75		308 383,75	308 383,75
Autres immobilisations financières				
27680000 - Intérêts courus	20 044,95		20 044,95	59 717,22
	20 044,95		20 044,95	59 717,22
Total actif immobilisé (III)	328 428,70		328 428,70	368 100,97
Stocks et en-cours				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres				
50351000 - TIT. SOLAIREVENTURE ES	35,00		35,00	35,00
50352000 - TIT. SOLAIREDIRECT ST HI	35,00		35,00	35,00
50353000 - TIT. SOLAIREVENTURE ES	35,00		35,00	35,00
	105,00		105,00	105,00
Disponibilités				
51200000 - BANQUE	46 960,29		46 960,29	12 566,91
	46 960,29		46 960,29	12 566,91
Total actif circulant (IV)	47 065,29		47 065,29	12 671,91
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	375 493,99		375 493,99	380 772,88

Détail du Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)		
10130000 - CAP. SOUSCRIT APPELE, VERSE	57 770,00	57 770,00
	57 770,00	57 770,00
Réserves		
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	2 736,00	2 736,00
	2 736,00	2 736,00
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU(SOLDE CREDIT)	145,62	9 258,23
	145,62	9 258,23
Résultat de l'exercice	-11 517,89	-9 112,61
Total capitaux propres (I)	49 133,73	60 651,62
Total autres fonds propres (I bis)		
Total des provisions (II)		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
51860000 - INTERETS COURUS A PAYER	130,00	130,00
	130,00	130,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	2 241,00	4 251,00
40810000 - FOURN. FACT.NON PARVENUES	7 492,00	9 403,00
	9 733,00	13 654,00
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
45501200 - C/C CEE PV BETEILIGUNGEN GMBH	158 248,63	153 168,63
45501300 - C/C CEE RF SIDEFUND II	158 248,63	153 168,63
	316 497,26	306 337,26
Total des dettes (III)	326 360,26	320 121,26
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	375 493,99	380 772,88

Détail du Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation						
Autres achats & charges externes						
61300000 - LOCATIONS	2 241,22		1 440,00		801,22	55,64
62260000 - HONO.COMPTABLES	3 996,00		3 828,00		168,00	4,39
62261000 - HONO.JURIDIQUES	5 792,72		2 889,60		2 903,12	100,47
62262000 - HONO.CAC	9 105,00		9 104,16		0,84	0,01
62263000 - HONORAIRE DIVERS	600,00		600,00			
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET	940,55		956,07		-15,52	-1,62
	22 675,49		18 817,83		3 857,66	20,50
Dotations aux amort. et aux dépréciations						
Total des charges d'exploitation (II)	22 675,49		18 817,83		3 857,66	20,50
Résultat d'exploitation (I - II)	-22 675,49		-18 817,83		-3 857,66	20,50
Quote-part sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés						
76800000 - AUTRES PRODUITS FINAN	21 317,60		19 865,22		1 452,38	7,31
	21 317,60		19 865,22		1 452,38	7,31
Total des produits financiers (V)	21 317,60		19 865,22		1 452,38	7,31
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées						
66150000 - INTERETS DE COMPTES C	10 160,00		10 160,00			
	10 160,00		10 160,00			
Total des charges financières (VI)	10 160,00		10 160,00			
Résultat financier (V - VI)	11 157,60		9 705,22		1 452,38	14,96
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-11 517,89		-9 112,61		-2 405,28	26,40
Résultat exceptionnel (VII - VIII)						
Total des produits (I + III + V + VII)	21 317,60		19 865,22		1 452,38	7,31
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	32 835,49		28 977,83		3 857,66	13,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 517,89		-9 112,61		-2 405,28	26,40

Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
27110000 OCA SOLAIRE VENTURE ESPARRON 1								
0000000001	OCA SOLAIRE VENTURE ESPARRON 1	31/01/2024	N	154 546,11				154 546,11
Total du compte 27110000				154 546,11				154 546,11
27110001 OCA SOLAIRE VENTURE ESPARRON 2								
0000000002	OCA SOLAIRE VENTURE ESPARRON 2	31/01/2024	N	56 587,52				56 587,52
Total du compte 27110001				56 587,52				56 587,52
27110002 OCA SOLAIRE VENTURE ST HILAIRE								
0000000003	OCA SOLAIRE VENTURE ST HILAIRE	31/01/2024	N	97 250,12				97 250,12
Total du compte 27110002				97 250,12				97 250,12
Total de la liste simplifiée				308 383,75				308 383,75
Répartition des dotations économiques							linéaire dégressif variable	

Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DECLARATIONS FISCALES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS 123 SUNRISE					
SIRET	5 2 2 6 9 4 4 6 2 0 0 0 4 8				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
12 rue Alek Plunian					
35136 ST JACQUES DE LA LANDE					

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		

B ACTIVITE					
Activités exercées	Fonds de placement et entités financières similaires			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	11 518	
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		

2 Plus-values			PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long teme imposables à 0%	
			PV exonérées art. 238quindecies		

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs	
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
				Taux d'impositon	
6 Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition		Taux d'impositon	

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					

Nom et coordonnées		ECF	
- du prestataire :			
- du comptable : SAS PREMIER MONDE			
13 rue Saint Lazare 75009 PARIS		Tél ; 01.43.12.36.40	
- du conseil :			
Tél ;			

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS 123 SUNRISE				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 12 rue Alek Plunian 35136 ST JACQUES DE LA LANDE				Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 2 6 9 4 4 6 2 0 0 0 4 8				Néant ☐ *			
						Exercice N clos le, 31/12/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	308 383	BE		308 383
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	20 044	BI		20 044
	TOTAL (II)			BJ	328 428	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ		CA		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	105	CE		105
		Disponibilités	CF	46 960	CG		46 960
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	47 065	CK		47 065	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW					
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	375 493	1A		375 493	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS 123 SUNRISE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 57 770)			DA	57 770	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 736	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	145	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(11 517)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	49 133	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	130	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 733	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instrument financier à terme			DI		
	Autres dettes			EA	316 497	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	326 360		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	375 493		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	326 360
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	130	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 123 SUNRISE										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL			
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)							FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles							FI			
	Autres produits (1) (11)							FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	22 675			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX				
Salaires et traitements*							FY				
Cotisations sociales (10)							FZ				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)					GA		
				- dotations aux dépréciations					GB		
			Sur actif circulant : dotations et dépréciations *							GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							GI				
Autres charges (12)							GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	22 675			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	(22 675)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur dépréciations						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différences négatives de change						GS				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	11 157
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	(11 517)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS 123 SUNRISE		Néant ☐ *		
												Exercice N		
Produits exceptionnels (7) (VII)												HD		
Charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	21 317	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	32 835	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(11 517)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
			- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSAS 123 SUNRISE

Néant

CADRE A

IMMOBILISATIONS

INCORP.

Frais d'établissement et de développementTOTAL I

Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II

CORPORELLES

Terrains

Constructions

Sur sol propreDont ComposantsL9

Sur sol d'autruiDont ComposantsM1

Installations générales, agencements et aménagements des constructions *Dont ComposantsM2

Installations techniques, matériel et outillage industrielsDont ComposantsM3

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements, aménagements divers *

Matériel de transport*

Matériel de bureau et mobilier informatique

Emballages récupérables et divers *

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL III

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence2

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3

CZ

KG

KJ

KM

KP

KS

KV

KY

LB

LE

LH

LK

LN

8G

8U

IP

IT

LQ

ØG

D8

KH

KK

KN

KQ

KT

KW

KZ

LC

LF

LI

LL

LO

8M

8V

IR

IU

LR

ØH

D9

KL

KO

KR

KU

KX

LA

LD

LG

LJ

LM

LP

8T

8W

IS

IV

LS

ØJ

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virement de poste à poste1

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3

Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4

INCORP.

Frais d'établissement et de développementTOTAL I

Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II

CORPORELLES

Terrains

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Inst. gales, agencts et am. des constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales., agencts, aménagements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers *

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL III

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

IN

IO

IP

IQ

IR

IS

IT

IU

IV

IW

IX

MY

NC

IY

IZ

IO

I1

I2

I3

I4

CØ

LV

LX

MA

MD

MG

MJ

MM

MP

MS

MV

MZ

ND

NG

ØU

ØX

2B

2E

NJ

ØK

DØ

LW

LY

MB

ME

MH

MK

MN

MQ

MT

MW

NA

NE

NH

M7

ØY

2C

2F

NK

ØL

D7

1X

LZ

MC

MF

MI

ML

MO

MR

MU

MX

NB

NF

NI

ØW

ØZ

2D

2G

2H

ØM

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 SUNRISE</u>											Néant ☒ *											
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN							
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE				PF				PG				PH							
TOTAL I			RK				RM				RN				RO							
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC							
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				QG							
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				QO							
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL II			QU				QV				QW				QX							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN				ØP				ØQ				ØR							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL									NM									NO		
Total général (I+II+III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY				Total général non ventilé (NW-NY)				NZ					
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9			Z8								
Primes de remboursement des obligations											SP			SR								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 SUNRISE</u>							Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE		UF				
		– financières	UG		UH				
		– exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFip N° 2057 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 123 SUNRISE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	20 044	UV		UW	20 044		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR							
	Charges constatées d'avance				VS							
TOTAUX					VT	20 044	VU		VV	20 044		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	130	130							
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	9 733	9 733							
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	316 497	316 497							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX				VY	326 360	VZ	326 360					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

Désignation de l'entreprise : SAS 123 SUNRISE										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						WE		XE	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)						WG			
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))						RB			
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)						XX		XW	
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *						XZ			
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN		
											WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		XR				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		WQ				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 11 517	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV			
										WH			
										WP			
										WW			
										XB			
										I6			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WZ		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quinquies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC					
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégaagée par le report en arriere de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
TOTAL II										XH 11 517			
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ 11 517	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO 11 517	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 SUNRISE</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	11 518
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	11 518
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
Montant de la réintégration ou de la déduction				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 SUNRISE</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	9 258		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	(9 112)					ZD			
	Prélèvements sur les réserves		0E				Dividendes		ZE			
							Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I		0F	145			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	145		
										ZH	145	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	2 241			
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	19 493			
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	940			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	22 675			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS			9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires *							0B				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%			
	— Filiales et participations (liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0							ZR	0			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)										JS	
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 123 SUNRISE							Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 123 SUNRISE

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *.

Néant ☒ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU			
Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *					
Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS 123 SUNRISE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

52269446200048

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 123 SUNRISE

ADRESSE (voie)

12 rue Alek Plunian

CODE POSTAL

35136

VILLE

ST JACQUES DE LA LANDE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	57 770		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4			
Total des lignes P1 + P2			P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	57 770

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

CEE PV BETEILIGUNGEN GMBH

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

28 885

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

LAMPE ALTERNATIVE INVESTMENTS

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

28 885

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

5

2

2

6

9

4

4

6

2

0

0

0

4

8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 123 SUNRISE

ADRESSE (voie)

12 rue Alek Plunian

CODE POSTAL

35136

VILLE

ST JACQUES DE LA LANDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

123SUNRISE

Société par actions simplifiée / vereinfachte Aktiengesellschaft mit einem
au capital de 57.770 € / Kapital von 57.770 €
Siège social: / Sitz
12 rue Alek Plunian 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
RCS Rennes 522 694 462

(la « **Société** ») / (die "**Gesellschaft**")

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 30 JUIN 2026

CEE PV Beteiligungen GmbH & Co KG

Société en commandite de droit allemand, ayant son siège social sis Speersort 10, 20095 Hamburg (Allemagne), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Hamburg (Allemagne) sous le numéro HRA 118591

Propriétaire de 28.885 actions

Représentée par son associé commandité gérant, la société CEE PV-Beteiligungen Zweite Verwaltungs GmbH, société de droit allemand et immatriculée au registre du commerce près du tribunal d'instance de Hamburg sous le numéro HRB 120129, elle-même représentée par Christian Bertsch-Engel et Frank Grafe

et

CEE RF9 Holding S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social sis 17, Am Scheerleck 6868 Wecker-Gare, Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B286281.

Propriétaire de 28.885 actions

Représentée par ses représentants légaux, Steve Sowinski et Marcel Willert

(ci-après ensemble dénommés les « **Associés** »)

Soit un total de 57.770 actions égal au nombre d'actions composant le capital social.

Etant au préalable exposé que :

BESCHLUSSPROTOKOLL DER HAUPTVERSAMMLUNG VOM 30. JUNI 2026

CEE PV Beteiligungen GmbH & Co KG

Kommanditgesellschaft nach deutschem Recht, mit Sitz in Speersort 10, 20095 Hamburg (Deutschland) eingetragen im Handelsregister von Hamburg (Deutschland) unter der Nummer HRA 118591.

Eigentümer von 28 885 Aktien

Vertreten durch die geschäftsführende Komplementärin, die Gesellschaft CEE PV-Beteiligungen Zweite Verwaltungs GmbH, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Hamburg unter der Nummer HRB 120129, selbst vertreten durch Christian Bertsch-Engel und Frank Grafe

und

CEE RF9 Holding S.à.r.l.

Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht mit Sitz 17, Am Scheerleck 6868 Wecker-Gare, Luxembourg, eingetragen im Handelsregister von Luxembourg unter der Nummer B286281.

Eigentümer von 28 885 Aktien

Vertreten durch ihre gesetzlichen Vertreter, Steve Sowinski et Marcel Willert

(nachfolgend die „**Gesellschafter**“ genannt“)

Insgesamt 57.770 Aktien, die der Anzahl der Aktien entsprechen, aus denen sich das Grundkapital zusammensetzt.

Folgendes wird zunächst dargelegt:

Le Président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) **de l'exercice clos le 31 décembre 2025** ainsi que le rapport de gestion sur les opérations dudit exercice.

Der Präsident hat den Jahresabschluss (Jahresbilanz, Ergebnisrechnung und Anlage) sowie den Geschäftsbericht des **Geschäftsjahres 2025** erstellt und abgeschlossen.

Connaissance prise des documents suivants, lesquels ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de rigueur :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Le rapport de gestion du Président

Nach Kenntnisnahme der folgenden Unterlagen, welche den Gesellschaftern zugesandt oder ihnen innerhalb der Frist am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung gestellt wurde:

- Der Jahresabschluss (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhang) für das am 31. Dezember 2025 endende Geschäftsjahr
- Der Geschäftsbericht des Präsidenten

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

Nach Kenntnisnahme der Tagesordnung:

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes dudit exercice
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées au sens de l'article L 227-10 du Code de commerce

Ordentliche Tagesordnungspunkte:

- Genehmigung des Jahresabschlusses
- Entlastung der Geschäftsführung
- Gewinn/Verlustverwendung
- Genehmigung der genehmigungspflichtige Vereinbarungen gemäß Artikel L 227-10 des französischen Handelsgesetzbuches

Les Associés ont pris les décisions suivantes :

Die Gesellschafter haben die folgenden Beschlüsse getroffen:

PREMIERE RESOLUTION

ERSTER BESCHLUSS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Die Hauptversammlung genehmigt nach der Verlesung des Geschäftsberichts der Geschäftsführung und des Berichts des Wirtschaftsprüfers über den Jahresabschluss für das am 31.12.2025 endende Geschäftsjahr die ihr vorgelegten Abschlüsse sowie die in diesen Abschlüssen enthaltenen oder in diesen Berichten zusammengefassten Geschäfte.

L'Assemblée Générale constate qu'aucune dépense entrant dans le champ d'application de l'article 39-4 du Code Général des impôts n'a été exposée au cours de l'exercice clos le 31.12.2025

Die Hauptversammlung stellt fest, dass keine Ausgaben nach Artikel 39-4 CGI (frz. Steuerrecht) Im Geschäftsjahr zum 31.12.2025 getätigt wurde.

L'Assemblée Générale donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Die Hauptversammlung erteilt der Geschäftsführung für die Erfüllung sein Mandat für das abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité.

Dieser Beschluss wird einstimmig angenommen.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance, et décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à hauteur de 11.518 € au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité.

ZWEITER BESCHLUSS

Die Hauptversammlung nimmt den Vorschlag der Geschäftsführung an und beschließt, den Verlust des am 31.12.2025 abgeschlossenen Geschäftsjahres in Höhe von 11.518 € auf „Gewinn bzw. Verlustvortrag“ vorzutragen

Die Hauptversammlung bestätigt, dass über den Umstand informiert wurde, dass sie in den letzten drei Geschäftsjahren keine Ausschüttungen vorgenommen wurden.

Dieser Beschluss wird einstimmig angenommen.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité

DRITTER BESCHLUSS

Die Hauptversammlung bestätigt, dass im Laufe des vergangenen Geschäftsjahres keine genehmigungspflichtige Vereinbarung gemäß Artikel L.227-10 des französischen Handelsgesetzbuches abgeschlossen wurde.

Dieser Beschluss wird einstimmig angenommen.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité.

VIERTER BESCHLUSS

Die Hauptversammlung bevollmächtigt den Inhaber einer originalen Ausfertigung, eines Auszugs oder einer Kopie vorliegenden Protokolls, die Publizitäts-, Hinterlegungs- und weitere erforderlichen Formalitäten durchzuführen.

Dieser Beschluss wird einstimmig angenommen.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

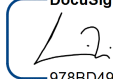
Le présent procès-verbal est établi en langues française et allemande.
En cas de divergences entre le texte français et le texte allemand des présentes décisions, seul le texte français fera foi.

Aus alledem wurde das vorliegende Protokoll erstellt, welches nach der Vorlesung von den Gesellschaftern unterzeichnet wurde.

Das vorliegende Protokoll wird in französischer und deutscher Sprache verfasst.
Bei Abweichungen zwischen dem französischen Text und dem deutschen Text dieser Beschlüsse, ist allein der französische Text maßgebend

Fait en 2 exemplaires

Erstellt in 2 Exemplaren

CEE PV Beteiligungen GmbH & Co KG		CEE RF9 Holding S.à.r.l.	
Signiert von:  0E263D684454418... Frank Grafe	DocuSigned by:  0DC62D2AADB843D... Christian Bertsch-Engel	DocuSigned by:  978BD4939A1B4DA... Steve Sowinski	DocuSigned by:  F643BE44907A475... Marcel Willert